

hunyvers®

14 Février 2022 | Communiqué de presse



Hunyvers, spécialiste de la distribution de véhicules de loisirs et du tourisme itinérant, lance son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® à Paris

- Prix de l'offre à prix ferme : 12,0 € par action
- Taille initiale de l'offre : augmentation de capital de 12,0 M€, pouvant être portée à 15,87 M€ environ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation
- Engagements de souscription à hauteur de 5 M€ de la part de Vatel Capital
- Période de souscription du 14 février jusqu'au 23 février 2022 (17h pour les souscriptions et achats aux guichets, 20h par Internet) pour l'offre à prix ouvert et jusqu'au 24 février 2022 (12h CET) pour le placement global
- Règlement-livraison prévu le 28 février 2022 et début des négociations des actions prévu le 01 mars 2022
- Titres éligibles au PEA et PEA-PME

Limoges (France), le 14 février 2021 à 7h30 - Hunyvers (le « Groupe »), spécialiste de la distribution de véhicule de loisirs, annonce le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth® Paris (code ISIN FR0014007LQ2 - Mnémonique : ALHUN).

L'Autorité des marchés financiers (l' « AMF ») a approuvé, le 11 février 2022 sous le numéro 22-027, le Prospectus relatif à l'introduction en bourse de la Société, composé d'un document d'enregistrement, approuvé le 4 février 2022 sous le numéro I. 22-006, d'une note d'opération et d'un résumé du Prospectus (inclus dans la note d'opération). Ces documents sont disponibles sans frais auprès de Hunyvers, ainsi que sur les sites Internet de Hunyvers (www.hunyvers-finance.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

L'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes.

Le 2^{ème} acteur de la distribution de VDL en France¹, un pionnier digital du voyage itinérant en Europe

Créé en 2006, Hunyvers est un spécialiste du tourisme itinérant commercialisant des Véhicules De Loisirs (VDL) tels que des camping-cars, des vans ou des caravanes de plusieurs marques, neufs et d'occasion. Fort d'une croissance organique soutenue et d'une politique de croissance externe active, Hunyvers est devenu le deuxième acteur du marché français de la distribution de VDL avec un chiffre d'affaires consolidé au 31 août 2021 de 64,5 M€ et de 91 M€ en données pro forma² intégrant la dernière acquisition du groupe. Hunyvers opère dans le centre de la France à travers un réseau de 15 concessions dont 3 concessions dédiées au nautisme (Arcachon, Gujan-Mestras, Biscarosse). En parallèle, Hunyvers a développé Caramaps, une application dédiée au voyage itinérant qui regroupe une communauté de plus de 620 000 membres dont plus de 300 000 français.

L'activité du Groupe repose sur un modèle économique comprenant un accompagnement complet du client dont :

- La vente de véhicules et pièces de rechange neufs encadrée par des contrats de distribution conclus auprès de constructeurs partenaires ainsi que des services financiers associés sur lesquels le Groupe agit en tant que pur intermédiaire (financements, assurances et garanties des financements) représentant environ 65,3% du chiffre d'affaires pro forma au 31 août 2021 ;
- La vente de véhicules d'occasion, toutes marques, tous modèles en fonction de la capacité de sourcing du Groupe représentant environ 31,5% du chiffre d'affaires pro forma au 31 août 2021 ;
- La vente d'un ensemble de services liés à l'après-vente avec des prestations d'entretien et de réparation de véhicules menées au sein des ateliers installés sur la quasi-totalité des sites du Groupe et au titre desquels ce dernier intervient comme réparateur agréé par les constructeurs partenaires et de la vente d'accessoires et de pièces détachées représentant environ 3,2% du chiffre d'affaires pro forma au 31 août 2021 ;
- Une plateforme digitale dédiée au voyage itinérant - Caramaps - disponible sous forme d'application et d'un site internet – qui fournit un ensemble de services en ligne aux voyageurs représentant environ 0,1% du chiffre d'affaires pro forma au 31 août 2021.

¹ Hors Groupements et à la suite des acquisitions de CLC Loisirs, Loisiréo et SLC par Trigano, sur la base des chiffres d'affaires affichés par l'étude Xerfi d'avril 2021 présentée à la section 2.2.3 du Document d'Enregistrement

² Le groupe a fait l'acquisition le 31 août 2021 de 100% des titres de la société Boutic Auto qui a pour activité le négoce de véhicule de loisirs. Cette dernière détient également les titres de deux sociétés d'exploitation dans la même activité, Camping-Car 42 et Camping-Car 71 ainsi que les titres de la société civile immobilière MAES (cf. section 5.7 du document d'enregistrement).

Avec un objectif de **marge d'exploitation de 6,5% au 31/08/2025**, Hunyvers anticipe de solides perspectives de croissance

Hunyvers a ainsi pour objectif d'atteindre :

- ✓ Un chiffre d'affaires supérieur à **170M€ au 31/08/2025** grâce à un mix de **croissance organique** et de **croissance externe**,
- ✓ Objectif d'atteindre **135-140 M€ de chiffre d'affaires en croissance organique** complété par un peu plus de **30 M€ en croissance externe** ;

Un plan de développement qui repose sur trois piliers solides

🔹 S'appuyer sur une croissance organique soutenue

Le Groupe bénéficie d'une croissance de long terme de son marché porté par des facteurs multiples : changement de mœurs et d'habitudes de consommation, augmentation du nombre de retraités, démocratisation du voyage itinérant. Cette évolution s'est fortement accélérée depuis la crise sanitaire et la sortie du confinement. Hunyvers profite ainsi d'une prise de conscience globale, d'un mouvement « slow life », d'une quête d'aventure et de liberté très favorable à l'image des véhicules de loisirs et de ce mode de vie « nomade ». Cette tendance impacte favorablement la santé du marché : entre mars 2020 et mars 2021 les immatriculations de camping-cars ont augmenté de 21,8%.

🔹 Poursuivre une politique de croissance externe bien balisée

Fort de sa position dominante dans le centre de la France, Hunyvers peut désormais s'étendre dans le Nord et le Sud de l'Hexagone tout en gardant une logique fondée sur les synergies créées entre les concessions. Bénéficiant d'une taille critique et d'une situation renforcée en sortie de confinement, le Groupe est en situation favorable dans un marché fragmenté en voie de consolidation. D'un point de vue historique, le Groupe a en moyenne acquis ses cibles environ 0,3X leur chiffre d'affaires avec des écarts très importants selon la taille des entreprises, leur situation nette et leur rentabilité.

Hunyvers étudiera dans une seconde phase de son développement les potentielles opportunités de croissance qui pourraient exister dans les pays limitrophes de la France.

🔹 Développer les fonctionnalités de Caramaps et monétiser sa communauté

Le premier levier que Hunyvers souhaite actionner pour accélérer l'activité de sa plateforme Caramaps consiste en la poursuite de la conversion des membres de sa communauté

3

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

d'utilisateurs en abonnés premium³, c'est-à-dire en abonnés payant 9,99€ annuellement pour bénéficier de fonctionnalités non disponibles aux abonnés non payants : mode hors connexion, GPS intégré à l'application, options de filtrage des recherches sans limite, proposition de circuits selon les intérêts, destinations et thématiques choisies, mode sans publicité).

Hunyvers a également pour ambition d'être en mesure de pouvoir proposer sur Caramaps la location d'aires privées à l'horizon été 2023. Cette fonctionnalité, existante aujourd'hui à titre gratuit sur un mode simple de mise en relations (638 aires privées sont proposées au 14 janvier 2022), présente un fort potentiel de valeur ajoutée pour Caramaps.

Raisons de l'Offre

L'émission d'Actions Nouvelles et l'inscription des Actions de la Société aux négociations sur Euronext Growth® sont destinées à doter Hunyvers des moyens nécessaires pour financer sa stratégie ambitieuse de développement, selon la répartition suivante :

- 85 % du produit de la levée de fonds sera dédié à la réalisation de croissances externes ;
- 15 % du produit de la levée de fonds servira au développement de l'outil digital du Groupe, Caramaps, avec notamment, le recrutement de développeurs permettant d'améliorer et de développer les services proposés, des investissements techniques pour assurer la montée en puissance du nombre de membres et des investissements marketing pour animer la communauté de clients.

Dans le cas où l'Offre ne serait souscrite qu'à hauteur de 75 %, ce qui ne remettrait pas en cause les objectifs à horizon 2025, sur la base d'un Prix de l'Offre (soit un produit net estimé de 8,18 millions d'euros), les fonds levés seraient alloués aux objectifs indiqués ci-dessus dans les mêmes proportions. Pour parvenir à financer ses objectifs qui nécessiteraient des investissements de l'ordre de 15 à 20 M€, la Société souscrirait un emprunt structuré à hauteur de 4 à 8 M€ et pourrait compléter les fonds nécessaires avec une partie de sa trésorerie. Au 31/12/2021 la trésorerie disponible de la Société s'élevait à 11,21M€ et elle disposait d'autorisation de découvert à hauteur de 550K€.

L'inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris de ses actions devrait également permettre à Hunyvers de bénéficier d'une plus grande visibilité sur ses marchés, un facteur non négligeable dans le cadre de ses négociations d'acquisitions.

Structure de l'Offre

Il est prévu que la diffusion des actions offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'«**Offre** »), comprenant :

³ Au 31 août 2021, Caramaps comptait 8 793 abonnés premium contre 4 323 au 31 août 2020

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ferme » ou « OPF ») ; étant précisé que : les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 : de 1 action jusqu'à 200 actions incluses, et fraction d'ordre A2 : au-delà de 200 actions
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « Placement Global ») comportant un placement privé en France et un placement privé international dans certains pays (à l'exception, notamment des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie et du Japon).

Un minimum de 10% du nombre d'Actions Offertes dans le cadre de l'Offre (hors exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) sera offert dans le cadre de l'OPF si la demande le permet.

Taille initiale de l'Offre

La Société émettra un nombre maximum de 1 000 000 actions ordinaires nouvelles (les « **Actions Nouvelles Initiales** ») dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (correspondant, à titre indicatif, à un montant global, primé d'émission incluse, d'environ 12 millions d'euros.).

Clause d'Extension

Afin de satisfaire les demandes de souscription reçues dans le cadre de l'Offre, la Société pourra, en fonction de l'importance de la demande et après consultation avec le Chef de File et Teneur de Livre, décider d'augmenter le nombre d'Actions Nouvelles d'un maximum de 15%, correspondant à un nombre maximum de 150.000 **Actions Nouvelles Complémentaires** (la « **Clause d'Extension** »), soit un nombre d'actions ordinaires à émettre pouvant être porté à 1 150 000 en cas d'exercice intégral de la clause d'extension.

Option de Surallocation

Afin de couvrir d'éventuelles surallocations, la Société consentira au Chef de File – Teneur de Livre une option de surallocation (l'« **Option de Surallocation** ») permettant de souscrire des actions nouvelles supplémentaires dans la limite de 15 % du nombre d'Actions Nouvelles, soit un maximum 172 500 **Actions Nouvelles Supplémentaires**, au Prix de l'Offre. Cette Option de Surallocation pourra être exercée en une seule fois à tout moment, en tout ou partie, pendant une période de trente jours calendaires à compter du jour de la date de début de négociation des actions sur le marché Euronext Growth Paris, soit à titre indicatif, au plus tard le 31 mars 2022 (inclus). En cas d'exercice intégral de l'option de surallocation, le nombre d'**Actions Offertes** (Actions Nouvelles Initiales, Actions Nouvelles Complémentaires et Action Nouvelles Supplémentaires) représenterait 1 322. 500 actions ordinaires Nouvelles.

Prix de l'offre

Le prix des Actions Offertes dans le cadre de l'OPF sera égal au prix des Actions Offertes dans le cadre du Placement Global (le « **Prix de l'Offre** »).

Le Prix de l'Offre a été arrêté par le Conseil d'administration de la société le 11 février 2022 à 12 euros par action.

Engagement de souscriptions reçu

La Société a reçu un engagement de souscription pour un montant total de 5 M€ soit environ 41,67% de l'émission initiale (sur la base du Prix de l'Offre et hors exercice potentiel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) de la part de Vatel Capital. Cet ordre a vocation à être servi intégralement, sous réserve des règles usuelles d'allocations (principalement dans l'hypothèse où les souscriptions recueillies dans le cadre de l'Offre seraient très supérieures au nombre des Actions Offertes). Il est précisé qu'en cas de service à 100% de son engagement de souscription selon les différents scénarios envisagés, Vatel Capital au sein du flottant détiendrait, post-opération, entre 10,69% et 12,54% du capital et 6,93% et 7,65% des droits de vote de la Société. La Société n'a pas connaissance d'autre intention de souscription de ses actionnaires historiques ou des membres de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance.

Engagement d'abstention et de conservation des titres

La Société s'est engagée envers le Chef de File et Teneur de Livre à ne pas procéder à l'émission, l'offre ou la cession, ni à consentir de promesse de cession, sous une forme directe ou indirecte (notamment sous forme d'opérations sur produits dérivés ayant des actions pour sous-jacents), d'actions ou de valeurs mobilières, donnant droit par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution de titres émis ou à émettre en représentation d'une quotité du capital de la Société, ni à formuler publiquement l'intention de procéder à une ou plusieurs des opérations énumérées ci-dessus dans le présent paragraphe, à compter de la date de signature du Contrat de Placement et jusqu'à l'expiration d'une période de 180 jours calendaires suivant la date du règlement-livraison de l'Offre sous réserve de certaines exceptions.

L'ensemble des actionnaires de la Société à la date de la Note d'Opération se sont engagés envers le Chef de File et Teneur de Livre à conserver l'intégralité des actions qu'ils détiendront au jour du règlement-livraison de l'Offre, pendant une durée de 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre et sous réserve de certaines exceptions habituelles.

Calendrier indicatif de l'opération

11 février 2022	Approbation du Prospectus par l'AMF.
14 février 2022	Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus. Publication par Euronext de l'avis d'ouverture de l'OPF. Ouverture de l'OPF et du Placement Global.
23 février 2022	Clôture de l'OPF à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.
24 février 2022	Clôture du Placement Global à 12 heures (heure de Paris). Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre. Diffusion du communiqué indiquant résultat de l'Offre Première cotation des actions de la Société sur Euronext Growth
28 février 2022	Règlement-livraison de l'OPF et du Placement Global.
1 ^{er} mars 2022	Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth sur une ligne de cotation intitulée « HUNYVERS ». Début de la période de stabilisation éventuelle.
31 mars 2022	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation. Fin de la période de stabilisation éventuelle.

Modalités de souscription et d'achat

Les personnes désirant participer à l'OPF devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 23 février 2022 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet, si cette possibilité leur est donnée par leur intermédiaire financier.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par CIC Market Solutions (le « Coordinateur Global et Teneur de Livres Associés ») au plus tard le 24 février 2022 à 12 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.

Révocation des ordres d'achat et de souscription

Les ordres de souscription reçus des particuliers par Internet dans le cadre de l'OPF seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPF, le 23 février 2022 à 20h00 (heure de Paris). Il appartient aux investisseurs de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions ou bien si les ordres transmis par Internet peuvent être révoqués autrement que par Internet.

Tout ordre émis dans le cadre du Placement Global pourra être révoqué auprès des Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livres Associés et ce jusqu'au 24 février 2022 à 12 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée ou prorogation.

Code d'identification des titres Hunyvers

- Libellé : Hunyvers
- Code ISIN : FR0014007LQ2
- Mnémonique : ALHUN
- Secteur d'activité : Distributeurs spécialisés

Intermédiaires financiers et conseils

Chef de File et Teneur de Livre



Listing Sponsor



Mise à disposition du Prospectus

Des exemplaires du prospectus approuvé par l'AMF le 11 février 2022 sous le numéro 22 - 027, composé du document d'enregistrement approuvé le 4 février 2022 sous le numéro I. 22-006 et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais auprès de Hunyvers, ainsi que sur les sites Internet de Hunyvers (www.hunyvers-finance.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Hunyvers attire l'attention du public sur le chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement approuvé par l'AMF et sur le chapitre 3 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la note d'opération. La réalisation d'un ou plusieurs de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la réputation, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe, ainsi que le prix de marché des actions de Hunyvers.

À PROPOS D'HUNYVERS

Créé en 2006, Hunyvers est spécialisé dans le voyage en camping-cars et dans le tourisme itinérant. À travers chacune de ses succursales, le groupe accompagne ses clients dans l'organisation de voyages nomades. Il axe son travail sur le choix de produits de qualité, un service après-vente irréprochable et une présence transversale. Afin de répondre aux demandes variées de nos clients, le groupe a développé une large gamme de produits. Le groupe détient 15 concessions et distribue plus de 45 marques.

CONTACTS

Hunyvers

Julien Toumieux,

Président-Directeur Général

Delphine Bex,

Directrice Générale Déléguée

investisseurs@hunyvers.com

NewCap

Relations Investisseurs

Emmanuel Huynh / Théo Martin

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94

hunyvers@newcap.eu

NewCap

Relations Médias

Nicolas Merigeau

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94

hunyvers@newcap.eu

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre ni une sollicitation d'intérêt du public en vue de l'acquisition ou de la souscription d'actions Hunyvers dans un quelconque pays.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, ou (iii) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Au Royaume-Uni, ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Ce communiqué ne constitue pas une offre ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription d'actions Hunyvers aux États-Unis d'Amérique. Les actions Hunyvers ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Hunyvers n'envisage pas d'enregistrer une offre aux États-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux États-Unis. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres ni une quelconque sollicitation au Canada, en Australie ni au Japon. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, au Canada, en Australie ou au Japon.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs d'Hunyvers ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des opinions, prévisions et des estimations considérées comme raisonnables au regard des hypothèses actuelles, en ce compris, de manière non-limitative, des hypothèses relatives à la stratégie actuelle et future d'Hunyvers ainsi qu'à l'environnement dans lequel Hunyvers évolue. Elles impliquent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient amener les résultats réels, performances ou réalisations, ou les résultats du secteur ou d'autres événements, à différer significativement de ceux décrits ou suggérés par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux et celles figurant et détaillés dans le Chapitre 3 « Facteurs de risque » du Document d'enregistrement.

Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué et Hunyvers décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou corrections des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les informations et déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont un grand nombre sont difficiles à prédire et échappent généralement au contrôle d'Hunyvers. Les résultats réels pourraient significativement différer de ceux décrits, ou suggérés, ou projetés par les informations et déclarations prospectives.

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Section 1 - Introduction																				
1.1	Nom et codes internationaux d'identification des valeurs mobilières Libellé pour les actions : HUNYVERS – Code ISIN : FR0014007LQ2– Code Mnémonique : ALHUN																			
1.2	Identité et coordonnées de l'émetteur HUNYVERS, dont le siège social est situé : 19, rue Jules Noriac 87000 Limoges (la « Société »), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Limoges sous le numéro 488 930 694 Contact : investisseurs@hunyvers.com - Site Internet : www.hunyvers-finance.com - Code LEI : 96950042Z7P9SPTN6A16																			
1.3	Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le Prospectus Autorité des marchés financiers (AMF), 17, place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02																			
1.4	Date d'approbation du prospectus : 11 février 2022 sous le numéro 22-027																			
1.5	Avertissements Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen par l'investisseur du Prospectus dans son ensemble. L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi. Si une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant est susceptible, en vertu du droit national, de devoir supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Une responsabilité civile n'incombe qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais seulement si, lorsqu'il est lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, le contenu du résumé est trompeur, inexact ou incohérent ou ne fournit pas les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.																			
Section 2 - Informations clés sur l'émetteur																				
Point 2.1 - Emetteur des valeurs mobilières																				
2.1.1	Siège social / Forme juridique / LEI / Droit applicable / Pays d'origine - Siège social : 19, rue Jules Noriac 87000 Limoges - Forme juridique : société anonyme à conseil d'administration - LEI : 96950042Z7P9SPTN6A16 - Droit applicable / Pays d'origine : droit français / France																			
2.1.2	Principales activités Hunyvers est un spécialiste du tourisme itinérant commercialisant des Véhicules De Loisirs (VDL) de plusieurs marques, neufs et d'occasion. Le Groupe a été créé en 2006 sur la base d'une activité centrée à l'origine sur le négoce de camping-cars, de caravanes et de mobile-homes. Fort d'un chiffre d'affaires consolidé pro forma de 91M€ au 31/08/2021 ⁴ (64,5M€ de chiffre d'affaires consolidés hors acquisition réalisée le 31 août 2021), Hunyvers est devenue aujourd'hui le deuxième acteur du marché français de la distribution de VDL ⁵ . L'activité du Groupe repose sur un modèle économique comprenant un accompagnement complet du client dont : <ul style="list-style-type: none"> • La vente de véhicules et pièces de rechange neufs encadrée par des contrats de distribution conclus auprès de constructeurs partenaires ainsi que des services financiers associés sur lesquels le Groupe agit en tant que pur intermédiaire (financements, assurances et garanties des financements) représentant environ 65,3% du chiffre d'affaires pro forma au 31 août 2021; • La vente de véhicules d'occasion, toutes marques, tous modèles en fonction de la capacité de sourcing du Groupe représentant environ 31,5% de chiffre d'affaires pro forma au 31 août 2021 ; • La vente d'un ensemble de services liés à l'après-vente avec des prestations d'entretien et de réparation de véhicules menées au sein des ateliers installés sur la quasi-totalité des sites du Groupe et au titre desquels ce dernier intervient comme réparateur agréé par les constructeurs partenaires et de la vente d'accessoires et de pièces détachées représentant environ 3,2% de chiffre d'affaires pro forma au 31 août 2021. • Une plateforme digitale dédiée au voyage itinérant - Caramaps - disponible sous forme d'application et d'un site internet – qui fournit un ensemble de services en ligne aux voyageurs représentant environ 0,1% de chiffre d'affaires pro forma au 31 août 2021. 																			
2.1.3	Principaux actionnaires <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2" style="text-align: left;">A la date du présent Prospectus</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Situation en capital</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Situation en droits de vote théoriques et exerçables*</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">Nombre de titres</th> <th style="text-align: center;">% de détention</th> <th style="text-align: center;">Nombre de droits de vote</th> <th style="text-align: center;">% de droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: left;">Julien Toumieux ⁽¹⁾</td> <td style="text-align: center;">1 484 000</td> <td style="text-align: center;">57,66%</td> <td style="text-align: center;">2 968 000</td> <td style="text-align: center;">63,24%</td> </tr> <tr> <td style="text-align: left;">Delphine Bex ⁽²⁾</td> <td style="text-align: center;">636 000</td> <td style="text-align: center;">24,71%</td> <td style="text-align: center;">1 272 000</td> <td style="text-align: center;">27,10%</td> </tr> </tbody> </table>	A la date du présent Prospectus	Situation en capital		Situation en droits de vote théoriques et exerçables*		Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Julien Toumieux ⁽¹⁾	1 484 000	57,66%	2 968 000	63,24%	Delphine Bex ⁽²⁾	636 000	24,71%	1 272 000	27,10%
A la date du présent Prospectus	Situation en capital		Situation en droits de vote théoriques et exerçables*																	
	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote																
Julien Toumieux ⁽¹⁾	1 484 000	57,66%	2 968 000	63,24%																
Delphine Bex ⁽²⁾	636 000	24,71%	1 272 000	27,10%																

⁴ Le Groupe a fait l'acquisition le 31 août 2021 de 100% des titres de la société Boutic Auto qui a pour activité le négoce de véhicules de loisirs. Cette dernière détient également les titres de deux sociétés d'exploitation dans la même activité, Camping Car 42 et Camping Car 71 ainsi que les titres de la société civile immobilière MAES.

⁵ Hors Groupements et suite aux acquisitions de CLC Loisirs, Loisiréo et SLC par Trigano, sur la base des chiffres d'affaires affichés par l'étude Xerfi d'avril 2021.

Sous-total du concert	2 120 000	82,37%	4 240 000	90,34%
Océan Participations ⁽³⁾	226 800	8,81%	226 800	4,83%
Nouvelle Aquitaine Co-investissement ⁽⁴⁾	154 800	6,01%	154 800	3,30%
Poitou-Charentes Expansion	72 000	2,80%	72 000	1,53%
TOTAL	2 573 600	100,00%	4 693 600	100,00%

* du fait de la mise en place d'un droit de vote double sous condition suspensive de l'admission des titres de la Société sur Euronext Growth étant précisé qu'à la date d'approbation du présent Prospectus les droits de vote ne sont pas encore mis en place

(1) Président directeur général, agissant de concert avec Madame Delphine Bex

(2) Directrice générale déléguée, agissant de concert avec Monsieur Julien Toumieux

(3) Filiale de capital-développement et capital-transmission du Crédit mutuel Océan, Océans participations accompagne les PME/PMI de Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée. Fondée en 1988, la société est installée à La Roche-sur-Yon (85).

(4) Aquitaine Gestion gère ou conseille plusieurs fonds d'investissements régionaux représentant 200 m€ dont l'objectif est le financement en fonds propres des PME-PMI de la région Nouvelle Aquitaine. Aquitaine Gestion gère notamment la société de capital investissement régional P.C.E (Poitou-Charentes Expansion) qui a été créée en 1994 à l'initiative d'acteur public comme le Conseil Régional et la BPI et majoritairement avec des acteurs privés comme des établissements financiers (CIC, CA, CEAPC...) et des compagnies d'assurances (Mutuelles de Poitiers, Macif) ainsi que le fonds régional de co-investissement Nouvelle-Aquitaine Co-Investissement (NACO) lancé en 2017 par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Monsieur Julien Toumieux et Madame Delphine Bex déclarent agir de concert.

Il n'y aura pas de pacte d'actionnaires post-cotation.

Les tableaux présentant l'actionnariat dilué post-cotation sont présentés à la section 4.1.1 du présent résumé.

2.1.4 Identité des principaux dirigeants mandataires sociaux

Monsieur Julien Toumieux, Président-Directeur Général

Madame Delphine Bex, Directrice Générale déléguée.

Point 2.2 - Informations financières clés concernant l'émetteur

2.2.1 Informations financières historiques

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont issus des comptes consolidés de la Société audités et établis en normes françaises, relatifs aux exercices clos au 31 août 2020 et 31 août 2021 ainsi que de l'information financière pro forma de la Société établis pour la période du 1^{er} septembre au 31 août 2021 qui a fait l'objet d'un rapport par le commissaire aux comptes.

(en K€)	31.08.2021	31.08.2021	31.08.2020
	(12 mois) Pro forma*	(12 mois)	(12 mois)
Chiffre d'affaires	91 163	64 458	39 263
Production immobilisée	122	122	90
Autres produits	700	216	472
Produits d'exploitation	91 985	64 795	39 825
Achats consommés	74 223	52 697	32 867
Autres achats et charges externes	4 602	3 154	2 276
Impôts, taxes et versements assimilés	411	249	146
Salaires et charges	7 456	5 435	4 016
Autres charges	61	11	67
Résultat d'exploitation hors dotations amortissements et provisions	5 232	3 250	452
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	715	446	319
Résultat d'exploitation	4 517	2 803	133
<i>% de chiffre d'affaires représenté par le résultat d'exploitation</i>	<i>5%</i>	<i>4,3%</i>	<i>0,3%</i>
Résultat financier	- 125	- 115	- 199
Résultat courant avant impôt	4 392	2 688	- 66
Résultat exceptionnel	- 34	- 22	1
Impôts sur les bénéfices	830	518	- 82
Impôt différé de consolidation	- 191	- 191	6
Résultat net des entreprises intégrées	3 719	2 339	11
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	26	26	2
Résultat net (part du Groupe)	3 693	2 313	9

* La colonne 31.08.2021 Pro forma présente les performances de l'ensemble consolidé en intégrant douze mois d'activité des filiales du groupe tel qu'il est constitué à la clôture de l'exercice, comme si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} septembre 2020 (cf. section 2.2.2 du présent Résumé).

Bilans synthétiques pour les comptes consolidés de la Société audités et établis en normes françaises, relatifs aux exercices clos au 31 août 2020 et

31 août 2021

(en K€)	31.08.2021 (12 mois)	31.08.2020 (12 mois)
Immobilisations incorporelles	318	321
Immobilisations corporelles	1 785	849
Immobilisations financières	294	229
Ecart d'acquisition	3 066	787
Total Actifs immobilisés	5 463	2 186
Stock et en-cours	18 689	12 171
Clients et comptes rattachés	1 752	450
Impôts différés - actif	127	-
Autres créances et comptes de régulation	4 039	2 064
VMP	13	-
Disponibilités	9 216	7 677
Charges constatées d'avance	691	401
Total Actifs circulants	34 527	22 763
TOTAL ACTIF	39 990	24 949
Capitaux propres	3 988	1 675
Autres fonds propres	-	-
Provisions pour risques et charges	238	79
Ecart d'acquisition négatif	112	84
Dettes	35 651	23 111
Emprunts et dettes financières	18 525	15 540
Fournisseurs et comptes rattachés	9 281	5 167
Dettes fiscales et sociales	3 390	948
Autres dettes	3 161	1 295
Avances et acomptes reçus sur commandes	460	123
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	741	-
Produits constatés d'avance	94	-
Impôts différés passifs	-	38
TOTAL PASSIF	39 990	24 949

Marge brute sur coûts d'achats

(en K€)	31.08.2021	31.08.2021	31.08.2020
	(12 mois) Pro forma	(12 mois)	(12 mois)
Chiffre d'affaires	91 163	64 458	39 263
Production stockée et immobilisée	122	122	90
Achats de matières premières et marchandises	72 843,9	52 393,8	32 354,9
Variations de stock	1 379,5	303,6	512,4
Marge brute sur coûts d'achat	17 062	11 883	6 486
En % du chiffre d'affaires	18,72%	18,44%	16,52%

Ebitda

Données consolidées normes françaises (en K€)	31 août 2021 (12 mois) Pro Forma	31 août 2021 (12 mois)	31 août 2020 (12 mois)
Résultat d'exploitation	4 516,8	2 803,3	132,8
Dotation aux amortissements et provisions d'exploitation	715,5	446,4	319,1
EBITDA	5 232,2	3 249,7	451,9
En % du chiffre d'affaires	5,7%	5,0%	1,1%

L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation avant amortissements et provisions.

Flux de trésorerie

Données consolidées, normes françaises (en K€)	31 août 2021 (12 mois)	31 août 2020 (12 mois)
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net des entreprises intégrées	2 339,0	10,7
Dotations/reprises aux amort. et provisions	393,4	312,7
Reprises des amort. et provisions	(11,7)	-
Plus et moins-value de cession	25,8	(2,0)
Impôts différés	(191,2)	6,0
Capacité d'autofinancement	2 555,3	327,4
Ecart de conversion sur la CAF		
Variation des intérêts courus	(5,9)	0,7
Variation de stock	305,3	512,4
Variation des créances d'exploitation	(158,9)	358,6
Variation des dettes d'exploitation	1729,0	(595,7)
Charges et produits constatés d'avance	348,5	(61,3)
Variation du BFR	2 217,9	214,6
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	4 773,2	542,0
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassement sur acquisition d'immobilisations	(283,7)	(167,9)
Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	2,0
Décassement sur acquisition immobilisations financières	(0,2)	(0,3)
Encaissement sur cession immobilisations financières	15,0	-
Incidence des variations de périmètre	(1 239,0)	18,5
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	(1 507,9)	(147,7)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Encaissements provenant d'emprunts	1 000,0	10 000,0

Remboursement d'emprunts	(2 800,7)	(1 691,5)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 800,7)	8 308,5
VARIATION DE TRESORERIE	1 464,6	8 702,8
Trésorerie d'ouverture	7 598,8	(1 104,1)
Trésorerie de clôture	9 063,3	7 598,8

Objectifs financiers

Hunyvers a pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires supérieur à 170M€ au 31/08/2025 grâce à un mix de croissance organique et de croissance externe. Fort d'un chiffre d'affaires pro forma de 91M€ au 31/08/2021, incluant l'acquisition de Boutic Auto, le Groupe a pour objectif d'atteindre 135-140 M€ de chiffre d'affaires en croissance organique au 31 août 2025 et de plus de 30 M€ en croissance externe. Cette hypothèse prend en compte un exercice en cours 2021/2022 en forte croissance tant par l'effet prix que l'effet volume (cf. § 2.6 informations sur les tendances du Document d'Enregistrement) et une normalisation de ce taux de croissance pour les années suivantes.

Le résultat d'exploitation qui s'établit à 5% du CA en pro forma au 31/08/2021 devrait poursuivre sa croissance. Le Groupe a pour objectif d'atteindre un résultat d'exploitation de 6,5% du CA au 31/08/2025 sous l'effet de différents facteurs : amortissement des coûts fixes avec une évolution des coûts de structures moins rapide que le chiffre d'affaires sur la période et une progression de la part relative des services à plus forte valeur ajoutée que les ventes de VDL (optimisation des ateliers, développement du financement et de l'assurance...). Au 31/08/2021 (comptes publiés), la marge brute de la vente de véhicules s'établit à 13,01% du CA contre 54,15% pour les services associés.

Les objectifs financiers de la Société sont fondés sur un besoin de financement de l'ordre de 15 à 20 millions d'euros.

2.2.2 Informations pro forma : cf. point ci-avant 2.2.1

Les données pro forma au 31 août 2021 présentent l'intégration en fin d'exercice des données financières du Groupe Boutic Auto, dernière acquisition en date du Groupe. Ces données affichent une croissance significative du chiffre d'affaires atteignant 91 millions d'euros au 31 août 2021 et une amélioration substantielle de la marge de Hunyvers, le taux de résultat d'exploitation, passant de 4,3% à presque 5%.

2.2.3 Réserves exprimées dans les rapports d'audit sur les informations financières historiques : sans objet.

Point 2.3 - Risques spécifiques à l'émetteur

2.3.1 Un investissement dans les titres de la Société comprend de nombreux risques et incertitudes liés aux activités du Groupe pouvant résulter en une perte partielle ou totale de leur investissement pour les investisseurs, notamment :

- **Risques liés à l'évolution de la réglementation limitant l'usage des Véhicules de Loisirs (VDL) :** Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe susceptibles d'augmenter ses charges d'exploitation (notamment par la mise en place de procédures et de contrôles supplémentaires), ou encore constituer un frein au développement des activités du Groupe.
- **Risques liés à la conjoncture économique :** Les activités et les résultats du Groupe, et plus généralement le marché de la distribution des Véhicules de Loisirs présentent une dépendance plus ou moins forte face à un contexte économique difficile ou incertain.
- **Risques liés à l'environnement concurrentiel :** L'incapacité de Hunyvers à s'adapter aux pratiques de la concurrence, à la tendance à la mutualisation des acteurs et à la formation de groupements d'intérêt économique (GIE) qui peuvent ainsi réduire les coûts des véhicules à l'achat et améliorer leur compétitivité.
- **Risques liés à la gestion des stocks :** Les stocks représentent une part significative du total des actifs de la Société exposant cette dernière à un risque de dépréciation des stocks. Le Groupe pourrait également être pénalisé dans sa dynamique de croissance en cas de difficultés d'approvisionnement et donc de stocks insuffisants.
- **Risques liés à la dépendance fournisseurs :** Si l'un des principaux fournisseurs du Groupe mettait fin à ses relations avec celui-ci, ou venait à modifier les conditions commerciales avec le Groupe, nuisant potentiellement à ses relations commerciales si le Groupe n'était pas en mesure d'identifier rapidement une solution de substitution.

Section 3 - Informations clés sur les valeurs mobilières

Point 3.1 - Principales caractéristiques des valeurs mobilières

3.1.1 Nature, catégorie et numéro d'identification des actions offertes et/ou admises aux négociations

Les titres de la Société dont l'inscription aux négociations sur Euronext Growth d'Euronext Paris est demandée sont :

- l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social de la Société, soit 2 573 600 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,025 euro chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie (les « **Actions Existantes** ») ;
- un nombre maximum de 1.000.000 actions ordinaires nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à souscrire en numéraire, par voie d'offre au public (les « **Actions Nouvelles Initiales** »), correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 12 millions d'euros, prime d'émission incluse, sur la base d'un Prix de l'Offre de 12 euros par action) ;
- pouvant être porté à un maximum de 1.150.000 actions ordinaires nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension (les « **Actions Nouvelles Complémentaires** »), correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 13,8 millions d'euros, prime d'émission incluse, sur la base d'un Prix de l'Offre de 12 euros par action ;
- et à un maximum de 1.322.500 actions ordinaires nouvelles en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « **Actions Nouvelles Supplémentaires** » et, avec les Actions Nouvelles Initiales et les Actions Nouvelles Complémentaires, les « **Actions Offertes** », correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 15,87 millions d'euros, prime d'émission incluse, sur la base d'un Prix de l'Offre de 12 euros par action.

Les Actions Offertes seront toutes de même valeur nominale et de même catégorie que les Actions Existantes.

Date de jouissance : les Actions Offertes seront assimilables dès leur émission aux Actions Existantes. Elles porteront jouissance courante.

3.1.2 Devise d'émission / Dénomination

- Devise : Euro ; Libellé pour les actions : HUNYVERS ; Mnémonique : ALHUN

3.1.3 Nombre d'actions émises

Un maximum de 1.000.000 actions ordinaires nouvelles à émettre (les « **Actions Nouvelles Initiales** ») pouvant être porté à un maximum de 1.150.000 actions ordinaires nouvelles en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (les « **Actions Nouvelles Complémentaires** » et, à un maximum de

	1.322.500 actions ordinaires nouvelles en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation (les « Actions Nouvelles Supplémentaires » et, avec les Actions Nouvelles Initiales et les Actions Nouvelles Complémentaires, les « Actions Offertes »). A la date d'approbation du Prospectus, le capital social de la Société s'élève à 64 340 euros et est divisé en 2 573 600 actions ordinaires, de 0,025 euro de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées et de même catégorie.
3.1.4	Droits attachés aux actions (i) Droit à dividendes et un droit de participation aux bénéfices de la Société, (ii) droit de participer aux assemblées générales des actionnaires (iii) droit de vote (dont un droit de vote double en cas de détention au nominatif pendant une durée continue de trois ans au nom du même actionnaire, étant précisé que la durée d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date d'admission des actions aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, sera prise en compte), (iv) droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie, (v) droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.
3.1.5	Rang relatif des valeurs mobilières dans la structure du capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité Sans objet.
3.1.6	Politique en matière de dividendes La Société n'a pas l'intention de mettre en place une politique de versement de dividende à court terme et entend consacrer l'essentiel de ses ressources financières au développement tant pour le financement de sa croissance organique que pour la croissance externe.
Point 3.2 - Lieu de négociation des valeurs mobilières ; Date de jouissance	
3.2.1	Demande d'inscription à la négociation L'inscription des Actions Existantes et des Actions Offertes est demandée sur Euronext Growth d'Euronext Paris. Aucune autre demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation n'a été formulée par la Société. Date de jouissance Les Actions Offertes seront assimilables, dès leur émission, aux Actions Existantes. Elles porteront jouissance courante. Code ISIN : FR0014007LQ2 ; Mnémonique : ALHUN ; ICB Classification : 40401030 – Distributeurs spécialisés
Point 3.3 – Garantie	
3.3.1	L'émission ne fait pas l'objet d'une garantie. Néanmoins, la Société a reçu un engagement de souscription d'un montant de 5 M€, soit environ 41,67% de l'émission initiale (sur la base du Prix de l'Offre et hors exercice potentiel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation). Cf. section 4.1.1 du présent Résumé.
Point 3.4 - Principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières	
3.4.1	Principaux risques propres aux valeurs mobilières. Un investissement dans les titres de la Société comprend de nombreux risques et incertitudes pouvant résulter en une perte partielle ou totale de leur investissement pour les investisseurs, notamment : - Le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante ; - Les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont soumises aux fluctuations de marché. En outre, un marché liquide pourrait ne pas se développer ou perdurer ; - L'Offre entraînera une dilution de la participation des fondateurs de la Société (Julien Toumieux et Delphine Bex). Ces dernières resteront néanmoins en position d'influer sur les décisions prises en assemblées générales ; - La cession par l'un des actionnaires historiques de la Société d'un nombre important d'actions de la Société à l'issue de la période de conservation pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la Société.
Section 4 - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières	
Point 4.1 - Conditions et calendrier de l'Offre	
4.1.1	Modalités et conditions de l'Offre Structure de l'Offre Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant : - une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ferme » ou « OPF ») ; étant précisé que : les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 : de 1 action jusqu'à 200 actions incluses, et fraction d'ordre A2 : au-delà de 200 actions. L'avis de résultat de l'OPF qui sera publié par Euronext indiquera les réductions éventuelles appliquées aux ordres, étant précisé que les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits. Il est par ailleurs précisé que chaque ordre doit porter sur un nombre minimum de 1 action et qu'aucun ordre ne pourra porter sur un nombre d'actions représentant plus de 20 % du nombre d'Actions Offertes dans le cadre de l'OPF ; - un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « Placement Global ») comportant un placement privé en France et un placement privé international dans certains pays (à l'exception, notamment des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie et du Japon). Un minimum de 10% du nombre d'Actions Offertes dans le cadre de l'Offre (hors exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) sera offert dans le cadre de l'OPF si la demande le permet. Clause d'Extension : afin de satisfaire les demandes de souscription reçues dans le cadre de l'Offre, la Société pourra, en fonction de l'importance de la demande et après consultation avec le Chef de File et Teneur de Livre, décider d'augmenter le nombre d'Actions Nouvelles d'un maximum de 15%, soit un nombre maximum de 150.000 actions nouvelles complémentaires (la « Clause d'Extension »). Option de Surallocation : Afin de couvrir d'éventuelles surallocations, la Société consentira au Chef de File – Teneur de Livre une option de surallocation (l'« Option de Surallocation ») permettant de souscrire des actions nouvelles supplémentaires dans la limite de 15 % du nombre d'Actions Nouvelles, soit un maximum 172.500 Actions Nouvelles Supplémentaires, au Prix de l'Offre. Cette Option de Surallocation pourra être exercée en une seule fois à tout moment, en tout ou partie, pendant une période de trente jours calendaires à compter du jour de la date de début de négociation des actions sur le marché Euronext Growth Paris, soit à titre indicatif, au plus tard le 31 mars 2022 (inclus).

Prix de l'Offre : le prix des actions offertes dans le cadre de l'OPF sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global (le « **Prix de l'Offre** »). Le Prix de l'Offre a été arrêté par le Conseil d'administration de la Société le 11 février 2022 à 12 euros par action.

Produit brut et produit net de l'Offre : sur la base du Prix de l'Offre, soit 12 € par action :

En M€	Emission à 75%	Offre à 100%	Après Clause d'Extension et hors Option de Surallocation	Après Clause d'Extension et Option de Surallocation
Produit brut	9M€	12M€	13,8M€	15,87M€
Dépenses estimées	0,82M€	1,03M€	1,14M€	1,27M€
Produit net	8,18M€	10,97M€	12,66M€	14,6M€
Capitalisation théorique post-opérations	39,88M€	42,88M€	44,68M€	46,75M€

Calendrier indicatif de l'opération

4/02/2022	Approbation du Document d'Enregistrement
11/02/2022	Approbation du Prospectus par l'AMF
14/02/2022	Diffusion du communiqué annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus Publication par Euronext de l'avis d'ouverture de l'OPF et du Placement Global / Ouverture de l'OPF et du Placement Global
23/02/2022	Clôture de l'OPF à 17 heures (souscriptions aux guichets) et à 20 heures (souscriptions par Internet)
24/02/2022	Clôture du Placement Global à 12 heures (heure de Paris) / Exercice éventuel de la Clause d'Extension Signature du Contrat de Placement Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre / Diffusion du communiqué indiquant le résultat de l'Offre Première cotation des actions de la Société sur Euronext Growth
28/02/2022	Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPF et du Placement Global
1/03/2022	Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth Paris sur une ligne de cotation intitulée « HUNYVERS » / Début de la période de stabilisation éventuelle
31/03/2022	Date limite d'exercice de l'option de surallocation / de la fin de la période de stabilisation éventuelle

Modalités de souscription

L'émission objet de l'Offre est réalisée sans droit préférentiel de souscription.

Les personnes désirant participer à l'OPF devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 23/02/2022 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par le Chef de File et Teneur de Livre au plus tard le 24/02/2022 à 12 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.

Chef de File et Teneur de Livre : CIC Market Solutions 6, avenue de Provence 75009 Paris.

Révocation des ordres

Les ordres de souscription passés par les particuliers par Internet dans le cadre de l'OPF seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPO, le 23/02/2022 à 20h00 (heure de Paris). Tout ordre émis dans le cadre du Placement Global pourra être révoqué exclusivement auprès du Chef de File et Teneur de Livre ayant reçu cet ordre et ce jusqu'au 24/02/2022 à 12h00 (heure de Paris), sauf clôture anticipée ou prorogation.

Engagements de souscription reçus :

La Société a reçu un engagement de souscription pour un montant total de 5 M€ soit environ 41,67% de l'émission initiale (sur la base du Prix de l'Offre et hors exercice potentiel de la Clause d'Extension et de l'Option) de la part de Vatel Capital. Cet ordre a vocation à être servi intégralement, sous réserve des règles usuelles d'allocations (principalement dans l'hypothèse où les souscriptions recueillies dans le cadre de l'Offre seraient très supérieures au nombre des Actions Offertes). La Société n'a pas connaissance d'autre intention de souscription de ses actionnaires historiques ou des membres de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance.

Engagement d'abstention de la Société : 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions.

Engagement de conservation :

L'ensemble des actionnaires de la Société à la date du Prospectus Société se sont engagés envers le Chef de File et Teneur de Livre à conserver l'intégralité des actions qu'ils détiendront au jour du règlement-livraison de l'Offre, pendant une durée de 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre et sous réserve de certaines exceptions habituelles. Il convient de noter que Vatel Capital, qui s'est engagé à souscrire à l'Offre, n'a pas pris d'engagement de conservation.

Garantie : l'Offre ne fera pas l'objet d'un contrat de garantie.

Actionariat après l'Offre

Réalisation de l'opération à hauteur de 100%	Réalisation de l'opération à hauteur de 100% y compris clause d'extension mais hors clause de surallocation				Réalisation de l'opération à hauteur de 100% y compris clause d'extension et clause de surallocation				Réalisation de l'opération à hauteur de 75%			
	Situation en capital		Situation en droits de vote théoriques et exerçables*		Situation en capital		Situation en droits de vote théoriques et exerçables*		Situation en capital		Situation en droits de vote théoriques et exerçables*	
Actionnaires	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Julien Toumieux ⁽¹⁾	1 484 000	41,53%	2 968 000	52,13%	1 484 000	39,85%	2 968 000	50,79%	1 484 000	38,09%	2 968 000	49,33%
Delphine Bex ⁽²⁾	636 000	17,80%	1 272 000	22,34%	636 000	17,08%	1 272 000	21,77%	636 000	16,32%	1 272 000	21,14%
Sous-total du concert	2 120 000	59,33%	4 240 000	74,47%	2 120 000	56,93%	4 240 000	72,56%	2 120 000	54,41%	4 240 000	70,48%
Ocean Participations ⁽³⁾	226 800	6,35%	226 800	3,98%	226 800	6,09%	226 800	3,88%	226 800	5,82%	226 800	3,77%
Nouvelle Aquitaine Co-Investissement ⁽⁴⁾	154 800	4,33%	154 800	2,72%	154 800	4,16%	154 800	2,65%	154 800	3,97%	154 800	2,57%
Poitou-Charentes Expansion	72 000	2,01%	72 000	1,26%	72 000	1,93%	72 000	1,23%	72 000	1,85%	72 000	1,20%
Flottant ⁽⁵⁾	1 000 000	27,98%	1 000 000	17,56%	1 150 000	30,88%	1 150 000	19,68%	1 322 500	33,94%	1 322 500	21,98%
TOTAL	3 573 600	100,00%	5 693 600	100,00%	3 723 600	100,00%	5 843 600	100,00%	3 896 100	100,00%	6 016 100	100,00%

* du fait de la mise en place d'un droit de vote double sous condition suspensive de l'admission des titres de la Société sur Euronext Growth étant précisé qu'à la date d'approbation du présent Prospectus les droits de vote ne sont pas encore mis en place

(3) Président directeur général, agissant de concert avec Madame Delphine Bex

	<p>⁽⁴⁾ Directrice générale déléguée, agissant de concert avec Monsieur Julien Toumieux</p> <p>⁽³⁾ Filiale de capital-développement et capital-transmission du Crédit mutuel Océan, Océans participations accompagne les PME/PMI de Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée. Fondée en 1988, la société est installée à La Roche-sur-Yon (85).</p> <p>⁽⁴⁾ Aquitaine Gestion gère ou conseille plusieurs fonds d'investissements régionaux représentant 200 m€ dont l'objectif est le financement en fonds propres des PME-PMI de la région Nouvelle Aquitaine. Aquitaine Gestion gère notamment la société de capital investissement régional P.C.E (Poitou-Charentes Expansion) qui a été créée en 1994 à l'initiative d'acteur public comme le Conseil Régional et la BPI et majoritairement avec des acteurs privés comme des établissements financiers (CIC, CA, CEAPC...) et des compagnies d'assurances (Mutuelles de Poitiers, Macif) ainsi que le fonds régional de co-investissement Nouvelle-Aquitaine Co-Investissement (NACO) lancé en 2017 par la Région Nouvelle-Aquitaine.</p> <p>⁽⁵⁾ En cas de service à 100% de son engagement de souscription (cf. ci-avant) selon les différents scénarios envisagés, Vatel Capital détiendrait, post-opération, entre 10,69% et 12,54% du capital et 6,93% et 7,65% des droits de vote de la Société.</p>																		
4.1.2	<p>Estimation des dépenses totales liées à l'émission</p> <p>Sur la base d'un Prix de l'Offre de 12 euros par action et d'une réalisation de l'Offre à 100% hors clause d'extension et hors clause de surallocation, les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 1,03 M€. Aucune dépense liée à l'Offre ne sera facturée par la Société aux investisseurs.</p>																		
4.1.3	<p>Incidence de l'Offre sur les capitaux propres et la participation dans le capital de la Société</p> <p>L'incidence de l'Offre sur les capitaux propres et sur la participation dans le capital de la Société d'un actionnaire qui détiendrait à la date du Prospectus 1% du capital social de la Société et ne souscrivant pas à celle-ci (sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société à la date du Prospectus et du Prix de l'Offre) serait la suivante :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Capitaux propres par action au 31/08/2021*</th> <th>Participation de l'actionnaire (en %)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avant l'Offre</td> <td>1,55 €</td> <td>1,00%</td> </tr> <tr> <td>Après l'Offre réalisée à 100%</td> <td>4,18 €</td> <td>0,72%</td> </tr> <tr> <td>Après l'Offre réalisée à 100% et exercice intégral de la clause d'extension hors clause de surallocation</td> <td>4,47 €</td> <td>0,69%</td> </tr> <tr> <td>Après l'Offre réalisée à 100% et exercice intégral de la clause d'extension et de la clause de surallocation</td> <td>4,77 €</td> <td>0,66%</td> </tr> <tr> <td>En cas de réduction à 75% de l'offre</td> <td>3,66 €</td> <td>0,77%</td> </tr> </tbody> </table> <p>* sur la base des capitaux propres consolidés de Hunyvers au 31/08/2021 de 3 987 914 euros</p>		Capitaux propres par action au 31/08/2021*	Participation de l'actionnaire (en %)	Avant l'Offre	1,55 €	1,00%	Après l'Offre réalisée à 100%	4,18 €	0,72%	Après l'Offre réalisée à 100% et exercice intégral de la clause d'extension hors clause de surallocation	4,47 €	0,69%	Après l'Offre réalisée à 100% et exercice intégral de la clause d'extension et de la clause de surallocation	4,77 €	0,66%	En cas de réduction à 75% de l'offre	3,66 €	0,77%
	Capitaux propres par action au 31/08/2021*	Participation de l'actionnaire (en %)																	
Avant l'Offre	1,55 €	1,00%																	
Après l'Offre réalisée à 100%	4,18 €	0,72%																	
Après l'Offre réalisée à 100% et exercice intégral de la clause d'extension hors clause de surallocation	4,47 €	0,69%																	
Après l'Offre réalisée à 100% et exercice intégral de la clause d'extension et de la clause de surallocation	4,77 €	0,66%																	
En cas de réduction à 75% de l'offre	3,66 €	0,77%																	
4.1.4	<p>Dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur</p> <p>Sans objet.</p>																		
Point 4.2 - Raison d'établissement de ce prospectus																			
4.2.1	<p>Raisons de l'Offre et utilisation prévue du produit de celle-ci</p> <p>L'émission d'actions nouvelles et l'inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sont destinées à doter Hunyvers des moyens nécessaires pour accompagner son développement. Pour atteindre ses objectifs à horizon 2025 la Société souhaite affecter le produit net des fonds levés dans le cadre de l'Offre (d'un montant de 10,97 millions d'euros pouvant être porté à 14,6 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation sur la base du Prix de l'Offre) selon la répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 85 % du produit de la levée de fonds sera dédié à la réalisation de croissances externes ; • 15 % du produit de la levée de fonds servira au développement de l'outil digital du Groupe, Caramaps, avec notamment, le recrutement de développeurs permettant d'améliorer et de développer les services proposés, des investissements techniques pour assurer la montée en puissance du nombre de membres et des investissements marketing pour animer la communauté de clients. <p>Dans le cas où l'Offre ne serait souscrite qu'à hauteur de 75 %, ce qui ne remettrait pas en cause les objectifs à horizon 2025, sur la base d'un Prix de l'Offre (soit un produit net estimé de 8,18 millions d'euros), les fonds levés seraient alloués aux objectifs indiqués ci-dessus dans les mêmes proportions. Pour parvenir à financer ses objectifs qui nécessiteraient des investissements de l'ordre de 15 à 20 M€, la Société souscrirait un emprunt structuré à hauteur de 4 à 8 M€ et pourrait compléter les fonds nécessaires avec une partie de sa trésorerie. Au 31/12/2021 la trésorerie disponible de la Société s'élevait à 11,21M€ et elle disposait d'autorisation de découvert à hauteur de 550K€.</p> <p>L'inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris de ses actions devrait également permettre à Hunyvers de bénéficier d'une plus grande visibilité sur ses marchés, un facteur non négligeable dans le cadre de ses négociations d'acquisitions.</p>																		
4.2.2	<p>Contrat de placement</p> <p>L'Offre fera l'objet d'un contrat de placement conclu entre CIC Market Solutions (le « Chef de File et Teneur de Livre ») et la Société (le « Contrat de Placement »). En cas de non-signature ou de résiliation du Contrat de Placement, les ordres de souscription et l'Offre seraient rétroactivement annulés. Le Contrat de Placement ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce.</p>																		
4.2.3	<p>Intérêt, y compris intérêt conflictuel pouvant influencer sensiblement sur l'émission/l'Offre</p> <p>Le Chef de File et Teneur de Livre et/ou certains de ses affiliés ont rendu et/ou pourront rendre à l'avenir, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.</p>																		
Point 4.3 - Qui est l'offreur de valeurs mobilières (si différent de l'émetteur) ?																			
4.3.1	Sans objet.																		